

***PLAN D'ACTION MONTRÉALAIS
SUR LA PROSTITUTION DE RUE / ADULTE***

2004-2007

VILLE DE MONTRÉAL

ET

**AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE
SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL**

PRÉAMBULE

La Ville de Montréal, comme tous les grands centres urbains, fait face à des problèmes sociaux complexes dont les causes sont multiples. Le plus souvent, ces problèmes amènent non seulement une détérioration de la qualité de vie des personnes concernées, mais créent aussi des situations difficiles dans l'environnement où ces personnes évoluent. Ainsi, la prostitution de rue, qui est fréquemment associée à des problèmes de toxicomanie, de violence et d'itinérance, est devenue ces dernières années une préoccupation de plus en plus importante.

Bien que la prostitution de rue a toujours été à l'origine de tensions sociales, ces tensions restent préoccupantes dans certains quartiers résidentiels de Montréal où résidant-e-s et commerçant-e-s ont fait connaître leur mécontentement à de nombreuses reprises. D'autres phénomènes comme la présence de condoms, de seringues souillées dans ces mêmes quartiers ou encore le harcèlement dont sont régulièrement victimes les femmes de ces quartiers ne font qu'envenimer la situation et contribuent à l'augmentation du sentiment d'insécurité des résidant-e-s.

Afin d'améliorer l'efficience et la cohérence des interventions, la Ville de Montréal et l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal se sont associées pour réaliser un plan d'action conjoint. Pour chacune de ces organisations, la façon d'aborder la prostitution de rue diffère évidemment en fonction de sa mission.

La Ville de Montréal, par sa Direction de la sécurité du revenu et du développement social, spécifie que ses interventions visent à **«améliorer le cadre et la qualité de vie des citoyennes et citoyens, assurer le développement des personnes et des communautés, favoriser la participation sociale et amener les communautés à s'approprier leur développement en collaboration avec les arrondissements.»**

Le Service de police, dans ce dossier, définit sa mission spécifique comme étant **«d'améliorer la qualité de vie des membres de la collectivité sur le territoire de la Ville de Montréal en diminuant les irritants liés au phénomène de la prostitution de rue».**

L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal parle plutôt d'une **«approche santé basée sur la réduction des méfaits soit la violence, la toxicomanie, les maladies transmissibles sexuellement et l'itinérance».**

Ces orientations, bien que différentes, se concrétisent toutefois par des actions dont les résultats sont complémentaires, par exemple quand il s'agit de diminuer les irritants (seringues souillées, condoms, harcèlement) et de s'attaquer aux impacts de ces derniers sur la qualité de vie et la sécurité des citoyennes et des citoyens.

Dans ce contexte, le plan d'action élaboré s'articule autour d'une grande orientation et de trois axes d'intervention :

ORIENTATION : Assurer la santé, le bien-être et la sécurité de tous les citoyennes et citoyens concernés par les questions reliées à la prostitution de rue adulte

Axe 1 : Amélioration des conditions de vie (matérielles, économiques, sociales) des personnes concernées

Axe 2 : Accès à des soins de santé et à des services sociaux adaptés par la mise en place de continuums de services

Axe 3 : Amélioration de la qualité de vie des quartiers concernés par la prostitution de rue

La prostitution de rue est une problématique qui interpelle l'ensemble de la communauté. Aussi, la mise en œuvre de ce plan d'action nécessite la collaboration de tous les partenaires qui peuvent contribuer d'une façon ou d'une autre à sa réalisation. Par conséquent, les considérations suivantes sous-tendent la réalisation de ces trois axes ainsi que des actions ou moyens identifiés dans le plan d'action.

La Ville de Montréal et l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal favorisent une approche basée sur la concertation à travers les différents réseaux (institutionnel, privé et communautaire) et les différents secteurs (santé, sécurité publique et développement social). Tous ces partenaires peuvent ainsi, suivant les forces de chacun et dans le respect de leurs missions respectives, contribuer à l'émergence de solutions adaptées aux besoins identifiés.

Les organismes communautaires autonomes, de par leurs champs d'actions et leur expertise, sont des partenaires privilégiés pour la réalisation de ce *Plan d'action montréalais sur la prostitution de rue / adulte*.

Ce plan d'action vise à assurer la cohérence des interventions tant au niveau régional que dans les milieux de vie sur l'ensemble du territoire montréalais, et cela, dans une perspective de respect des dynamiques spécifiques à chacun des arrondissements ou territoire de CLSC.

Ce premier ***Plan d'action montréalais sur la prostitution de rue / adulte*** se veut un instrument évolutif d'orientation et de réflexion. Il s'inscrit dans la foulée du Sommet de Montréal, de la Planification stratégique 2003-2006 de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal et également du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Dans une perspective de prévention et d'intervention en amont, il importe d'élaborer un plan d'action axé spécifiquement sur la prostitution juvénile. Dans l'attente d'un tel plan, il est essentiel de continuer à supporter des actions préventives de type : le Silence de Cendrillon, Freiner la marginalisation, etc.

ORIENTATION : Assurer la santé, le bien-être et la sécurité de tous les citoyennes et citoyens concernés par les questions reliées à la prostitution de rue adulte

Axe 1 : Amélioration des conditions de vie (matérielles, économiques, sociales) des personnes concernées

Clientèle : Prostitué-e-s, jeunes en difficulté pour les actions en matière de prévention

OBJECTIFS	ACTIONS / MOYENS	MANDATAIRE / COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
1.1 Prévenir ou réduire le recours à la prostitution	❖ Soutenir divers projets régionaux de prévention Ex. : Premier arrêt, etc.	Agence : - Directions - services et santé publique Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Service de police	Continu
	❖ Initier une démarche en vue d'un plan d'action concerté sur la prostitution juvénile avec les partenaires concernés	Responsabilité conjointe : Agence : - Directions - services et santé publique Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Service de police	Début en septembre 2004
	❖ Développer un programme de prévention pour les écoles en collaboration avec les principaux partenaires concernés	Agence : - Direction - santé publique Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Service de police	2007
	❖ Prioriser les enquêtes visant l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales	Ville de Montréal : - Service de police	Continu

Axe 1 : Amélioration des conditions de vie (matérielles, économiques, sociales) des personnes concernées (suite)

Clientèle : Prostitué-e-s, jeunes en difficulté pour les actions en matière de prévention

OBJECTIFS	ACTIONS / MOYENS	MANDATAIRE / COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
1.2 Renforcer le développement et le maintien de conditions de vie sociales et économiques permettant aux prostitué-e-s de rue la reprise de pouvoir sur leur vie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Favoriser l'accessibilité à du logement social ou abordable ❖ Soutenir les jeunes parents en milieu défavorisé 	Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social Agence : - Directions - services et santé publique	Continu
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Faciliter des initiatives permettant un meilleur accès à la formation professionnelle et à l'emploi avec accompagnement psychosocial 	Agence : - Direction - services Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social	2007
1.3 Éliminer la discrimination et la violence dont sont victimes les prostitué-e-s	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prioriser les enquêtes où les prostitué-e-s sont victimes de violence 	Ville de Montréal : - Service de police	Continu
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prioriser les enquêtes à l'égard des proxénètes et les revendeurs de drogues ayant comme clientèle les prostitué-e-s 	Ville de Montréal : - Service de police	Continu
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Élaborer un programme de formation à l'intention des policiers pour développer de nouvelles pratiques d'intervention, incluant la référence des prostitué-e-s auprès des organismes pour favoriser les relations d'aide (Temps d'arrêt II) 	Ville de Montréal : - Service de police Agence : - Direction - santé publique	Juin 2004

Axe 1 : Amélioration des conditions de vie (matérielles, économiques, sociales) des personnes concernées (suite)

Clientèle : Prostitué-e-s, jeunes en difficulté pour les actions en matière de prévention

OBJECTIFS	ACTIONS / MOYENS	MANDATAIRE / COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
1.4 Favoriser le développement des réseaux de soutien sociaux	❖ Supporter les ressources du milieu dans le développement de réseaux sociaux auprès des prostitué-e-s	Agence : - Directions - services Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Service de police	Continu
	❖ Soutenir les ressources d'hébergement pour offrir des services adaptés aux personnes faisant de la prostitution	Agence : - Directions - services	Continu
	❖ Développer des actions ciblées auprès de jeunes à risque en centres jeunesse et en CLSC (Programme jeunes en difficulté 0-17 ans)	Agence : - Directions - services	Continu
1.5 Documenter la problématique de la prostitution de rue / adulte ainsi que les pratiques	❖ Produire une étude sur l'état de situation de la prostitution de rue à Montréal (incluant entre autres une mesure des impacts sur les citoyens et l'ampleur du phénomène de la narco-prostitution et recenser les programmes et les pratiques (prévention, intervention) au Canada et à l'étranger)	Responsabilité conjointe : Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Service de police Agence : - Directions – services et santé publique	Début septembre 2004 1 ^{ère} étape : faire l'inventaire des pratiques - mars 2005
	❖ Tenir compte des résultats des études : Ex. : La cohorte des jeunes de la rue et du réseau de surveillance du VIH et VHC parmi les usagers de drogues par injection - SURVUDI	Agence : - Direction - santé publique	Diffusion des rapports périodiques

Axe 2 : Accès à des soins de santé et à des services sociaux adaptés par la mise en place de continuums de services

Clientèle : Femmes et hommes adultes ayant recours à la prostitution

OBJECTIFS	ACTIONS / MOYENS	MANDATAIRE / COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
2.1 Faciliter l'accès aux services de santé et services sociaux et développer des services adaptés	❖ Tenir compte des recommandations issues du projet-pilote «Intervention de crise auprès des prostitué-e-s de rue» (Temps d'arrêt)	Agence : - Directions – services et santé publique Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Service de police	Mai 2004
	❖ Soutenir la mise en place d'un lieu d'accueil et de répit en fonction des besoins des clientèles ciblées	Agence : - Directions - services Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Service de police	2007
	❖ Poursuivre le projet d'adaptation des services aux utilisateurs de drogues injectables (UDI) en CLSC (9 territoires déjà desservis)	Agence : - Directions - services et santé publique	Continu
	❖ Maintenir le programme «Outreach» des infections transmises sexuellement ou par le sang - ITSS par une équipe spécialisée (infirmières de rue)	Agence : - Direction - santé publique	Continu
	❖ Assurer l'accès aux services découlant de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (article 38)	Agence : - Directions - services	Continu
	❖ Améliorer les compétences des personnes intervenant auprès des prostitué-e-s par différentes formations telles : Formation «Brisons les frontières» dans le cadre du projet d'adaptation des utilisateurs de drogues injectables (UDI) en CLSC	Agence : - Directions - services et santé publique	Continu

Axe 2 : Accès à des soins de santé et à des services sociaux adaptés par la mise en place de continuums de services (suite)

Clientèle : Femmes et hommes adultes ayant recours à la prostitution

OBJECTIFS	ACTIONS / MOYENS	MANDATAIRE / COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
2.1 Faciliter l'accès aux services de santé et services sociaux et développer des services adaptés (suite)	❖ Formation du Service de lutte aux infections transmises sexuellement ou par le sang	Agence : - Directions - services et santé publique	2007
	❖ Formation visant à sensibiliser le personnel du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les intervenants des organismes communautaires aux besoins et aux réalités des prostitué-e-s	Agence : - Directions - services et santé publique	2007
2.2 Favoriser l'adoption de comportements sécuritaires à travers une approche globale de la santé	❖ Soutenir l'intervention de première ligne	Agence : - Directions - services et santé publique	Continu
	❖ Soutenir le réseau de distribution de matériel de protection (condoms, matériel stérile d'injection)	Agence : - Directions - services et santé publique	Continu
	❖ Assurer la récupération de seringues (Programme de prévention des infections transmises sexuellement ou par le sang - ITSS)	Agence : - Direction - santé publique Ville de Montréal	Continu
2.3 Favoriser des services appropriés pour les prostitué-e-s toxicomanes	❖ Maintenir l'offre de services en matière de santé et de services sociaux (CLSC Ahuntsic) pour les femmes en milieu carcéral (Centre de détention Tanguay)	Agence : - Directions - services	Continu
	❖ Favoriser l'accès au traitement de maintien à la méthadone	Agence : - Directions - services	Continu
	❖ Favoriser l'accès aux services de réadaptation	Agence : - Directions - services	Continu

Axe 2 : Accès à des soins de santé et à des services sociaux adaptés par la mise en place de continuums de services (suite)

Clientèle : Femmes et hommes adultes ayant recours à la prostitution

OBJECTIFS	ACTIONS / MOYENS	MANDATAIRE / COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
2.4 Évaluer l'organisation des services (pertinence, continuité, accessibilité, efficacité)	❖ Évaluer les services mis en place dans le cadre du présent plan d'action	Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Service de police Agence : - Directions - services et santé publique	Bilan annuel des réalisations Mars 2005
	❖ Tenir compte des recommandations issues de différentes études, dont les suivantes : Monitorage des centres d'accès au matériel stérile d'injection Évaluation des équipes spécialisées en prévention des infections transmissibles sexuellement ou par le sang – ITSS Évaluation des services offerts dans le cadre du programme «Jeunes de la rue»	Agence : - Direction - santé publique	Diffusion des rapports périodiques

Axe 3 : Amélioration de la qualité de vie des quartiers concernés par la prostitution de rue

Clientèle : Résidant-e-s, commerçant-e-s et prostitué-e-s

OBJECTIFS	ACTIONS / MOYENS	MANDATAIRE / COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
3.1 Favoriser l'utilisation des espaces publics dans le respect de tous les citoyennes et citoyens	❖ Favoriser les projets axés sur la résolution de problèmes	Responsabilité conjointe : Ville de Montréal -Direction de la sécurité du revenu et du développement social et arrondissements Agence : -Directions - services et santé publique	Continu
	❖ Favoriser l'animation dans les espaces publics Ex. : les parcs, etc.	Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social et arrondissements	Été 2004
	❖ Favoriser l'aménagement sécuritaire des espaces publics	Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social et arrondissements	Continu
3.2 Réduire les irritants reliés à la prostitution de rue (notamment les seringues à la traîne, les condoms souillés, la sollicitation induite, le tapage nocturne, etc.)	❖ Réduire les seringues à la traîne par le biais d'actions concertées Ex : Comité de concertation pour la réduction des seringues à la traîne dans l'environnement à Montréal	Agence : - Direction - santé publique Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social et arrondissements - Service de police	Continu
	❖ Assurer une visibilité policière Ex. : interventions policières d'éducation et de prévention auprès des clients et des prostitué-e-s	Ville de Montréal : - Service de police	Continu
	❖ Informer, sensibiliser, favoriser la participation des arrondissements dans la recherche de solutions visant à réduire les irritants	Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social Agence : - Direction - services	Continu
	❖ Favoriser les lieux de concertation traitant de la prostitution de rue Ex. : comités locaux et autres	Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social et arrondissements	Continu

Axe 3 : Amélioration de la qualité de vie des quartiers concernés par la prostitution de rue (suite)

Clientèle : Résidant-e-s, commerçant-e-s et prostitué-e-s

OBJECTIFS	ACTIONS / MOYENS	MANDATAIRE / COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
3.2 Réduire les irritants reliés à la prostitution de rue (notamment les seringues à la traîne, les condoms souillés, la sollicitation induite, le tapage nocturne, etc.) (suite)	❖ Organiser différentes activités d'information et de communication à l'intention des associations de résidant-e-s et commerçant-e-s et de la population	Responsabilité conjointe : Ville de Montréal : - Service de police - Direction de la sécurité du revenu et du développement social Agence : - Directions - services et santé publique	Mai et septembre 2004 : avec les associations des résidents Autres activités, au besoin
3.3 Évaluer l'impact de différentes législations sur la prostitution	❖ Recenser les différentes législations au Canada et à l'étranger et en évaluer les impacts sur la qualité de vie	Responsabilité conjointe : Ville de Montréal : - Direction de la sécurité du revenu et du développement social - Service de police Agence : - Directions - services et santé publique	2007